



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Assistant chef de projet dans le
tertiaire

de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines -
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Assistant chef de projet dans le tertiaire

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150009021

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Versailles St Quentin-en-Yvelines (IUT de Vélizy, site de Rambouillet).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : conventions avec des Centres de formation d'apprentis (CFA).

Présentation de la spécialité

Le but de cette spécialité, créée en 2002 et organisée exclusivement en alternance, est de former des assistants chefs de projets avec une spécialisation dans le tertiaire. Par extension, les étudiants peuvent occuper des postes d'assistants de gestion dans des contextes particuliers (PME) ou dans des fonctions particulières (ressources humaines). Il existe de nombreuses formations analogues au niveau national, mais cette formation dispose d'une spécificité forte au niveau régional : il s'agit en effet de la seule formation publique pour ce niveau et cette spécialité pour toute la région parisienne. Le tissu socio-économique régional est bien évidemment largement suffisant pour absorber les volumes de diplômés. Le corps professoral n'est pas clairement défini, mais comprend apparemment un certain nombre d'enseignants de l'Institut universitaire de technologie (IUT) accueillant la formation. La licence professionnelle ne propose pas de parcours pédagogiques différenciés, mais des mises à niveau à l'entrée et des groupes de niveau en langues.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle propose près de 400 heures théoriques et 160 heures orientées sur les pratiques (projet tuteuré, stage). Cette licence est spécialisée sur la gestion de projet et vise l'insertion dans le métier d'assistant chef de projet dans le tertiaire. Toutefois, l'insertion est également revendiquée pour des fonctions plus classiques (assistant de gestion). Les modalités d'évaluation sont tout à fait classiques et n'appellent donc pas de remarques particulières. Les publics accueillis apparaissent très homogènes, puisque provenant exclusivement de formations professionnalisantes (Diplôme universitaire de technologie (DUT) et Brevet de technicien supérieur (BTS)). Les stages et projets sont diversifiés ; cependant, les entreprises d'accueil citées ne sont pas réellement en phase avec l'objectif d'insertion du diplôme : il s'agit en effet principalement de grandes entreprises industrielles quand le diplôme se veut orienté vers de petites structures tertiaires. Le pilotage de ces stages et projets est réalisé de façon très satisfaisante : personnel dédié, comité de suivi et de pilotage, progression en cohérence avec les enseignements.

L'insertion professionnelle apparaît nettement insuffisante. Sur les dernières années, plus de deux-tiers des étudiants poursuivent leurs études. Pour ceux qui proviennent du BTS, le diplôme apparaît comme une passerelle leur permettant de réintégrer des filières généralistes. L'insertion à plus long terme (3 ans) est meilleure, mais elle concerne dans ce cas les études suivant la licence plutôt que la licence elle-même. Dès lors, il est difficile de parler d'une adéquation entre l'emploi et la formation. On est face à la situation paradoxale d'une formation orientée sur un métier porteur et soumise à une faible concurrence dans son contexte régional, mais qui *in fine* ne conduit pas à l'insertion immédiate de ses diplômés.

Les professionnels interviennent de façon satisfaisante dans le diplôme. Ils sont présents au niveau des enseignements ; ils définissent, encadrent et évaluent les stages et projets, et participent aux instances de pilotage (conseil de perfectionnement). Ils assurent 29 % des enseignements du diplôme, donc au-delà du minimum de 25 % exigé par la réglementation. En outre, leurs compétences sont adaptées au cœur de compétences visé par le diplôme (3 intervenants spécialisés en gestion de projet). On peut simplement regretter que l'apparente existence de relations suivies avec les professionnels ne se soient pas traduits par une formalisation de partenariats autres qu'avec des Centres de formation d'apprentis (CFA). Cette formalisation assurerait auprès des étudiants une attractivité et une visibilité reconnues, et permettrait également d'asseoir la crédibilité du diplôme vis-à-vis d'éventuels nouveaux partenaires.

Du fait de l'absence de données précises, la composition de l'équipe pédagogique (nombre d'intervenants, part des enseignants chercheurs) est difficile à évaluer. Le pilotage de la formation est assuré par un responsable pédagogique impliqué qui peut s'appuyer sur un conseil de perfectionnement actif. L'évaluation du diplôme est réalisée à deux niveaux. Elle s'appuie sur les données fournies par un service universitaire centralisé, doublée d'une évaluation interne (la seule disponible pour les deux dernières années du diplôme). Pour son recrutement, la formation utilise les formations professionnalisantes de son établissement d'accueil (DUT), mais elle ne recrute pas dans les filières généralistes (L2). En aval, l'institution d'accueil propose de nombreuses possibilités pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études (masters).

Notons enfin la forte attractivité du diplôme (17 % des candidats admis), qui se traduit en aval par des taux de réussite très élevés (toujours plus de 90 %). La formation accueille régulièrement environ 60 étudiants.

- Point fort :

- Attractivité forte du diplôme et taux de réussite élevés.

- Points faibles :

- Taux de poursuites d'études incompatible avec les finalités d'une licence professionnelle.
- Absence de formalisation des partenariats professionnels.
- Difficulté d'avoir une vision complète de la formation par manque d'informations : le dossier se limite à une autoévaluation, insuffisante par exemple pour évaluer la composition de l'équipe pédagogique.

- Recommandations pour l'établissement :

Les objectifs d'insertion professionnelle immédiate d'une licence professionnelle doivent être pris en compte et la formation doit ainsi être beaucoup plus orientée vers l'insertion professionnelle. Les professionnels intervenants doivent mieux couvrir les besoins de la formation (part des consultants trop importante, peu de professionnels intervenant en entreprise sur les futures fonctions des diplômés). Les liens avec les professionnels existent, mais il conviendrait de les formaliser par la signature de conventions ou de partenariats plus engageants.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE

N° demande : LP Versailles 9021

Domaine : DEG

Niveau : Licence Professionnelle

Spécialité : Management de Projets dans le tertiaire = Assistant chef de projet dans le tertiaire

Observation (s) :

Aucune observation